



Pour un autre partage des richesses : combattre l'austérité, débloquer les salaires, développer l'emploi et la protection sociale

Élections des représentants du personnel de l'Irstea au Comité Technique Spécial du centre de Montpellier

Nous serons 5 millions de salariés de la Fonction Publique à voter le 4 décembre 2014. Avec la CGT, première organisation syndicale dans la Fonction Publique, affirmez qu'un changement de cap radical s'impose à la fois à l'échelle nationale, dans notre établissement et notre direction régionale ! A Montpellier aussi les restrictions budgétaires et le nouveau management public ont fait des dégâts. Pour sortir de cette période de crise, soutenez vos représentants. Engagez vous à leur côté !

Les missions de vos représentants syndicaux dans l'établissement

Tous les 4 ans vous êtes invités à désigner les représentants du personnel qui siègent dans les instances consultatives de l'établissement au niveau central et local :

-Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) gèrent les carrières individuelles (avancement, mobilité et sanctions);

-Les Comités techniques élus au niveau central (CTEP) et dans chaque centre (CTS) ont la charge des dimensions collectives du travail (tant les ouvertures de postes que le fonctionnement de l'établissement et des centres régionaux).

Le vote CGT sera un vote clair, sans ambiguïté et courageux pour une action efficace dans l'intérêt commun de tous les agents et du service public.

Il s'agit d'un scrutin de liste avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

A l'issue des résultats des élections pour les CT, les organisations syndicales désignent leurs représentants aux Comités d'Hygiène et de Sécurité au Travail (CHSCT) central et nationaux.

Les CHSCT sont récents dans la fonction publique. Ils émanent de l'accord Santé et sécurité au travail dans la fonction publique de 2009 signé notamment par la CGT. Ils disposent d'une réelle capacité d'enquête et d'intervention sur les conditions de travail et les risques.

Au sein de l'établissement on constate une dégradation de la qualité du dialogue social avec une pression de la direction des ressources humaines pour limiter la discussion sur les ouvertures de poste à l'intérieur des comités de département (instances informelles où les représentants du personnel ne sont pas élus et où il n'y a aucun vote). Jusqu'à présent les propositions envisagées par les unités étaient présentées aux CT locaux.

En votant vous appuyez l'action de vos représentants des personnels dans ces instances.

Il est urgent de donner suffisamment de poids à vos représentants syndicaux pour qu'ils puissent intervenir efficacement sur l'ensemble de ces dossiers en rappelant à la direction générale et à celles des unités leurs obligations et leurs responsabilités.

Des postes menacés alors que Montpellier est frappé directement par le gel des postes 2014 ET 2015

- ✓ Les départs de titulaires ne sont plus remplacés
- ✓ Les recrutements de contractuels sont encore trop nombreux et réalisés sans l'encadrement nécessaire
- ✓ Les équipements phares telle l'antenne GEOSUD (11.5 M€ de subvention) sont lancés sans permanent pour les faire fonctionner

Une situation que chacun voit se dégrader

- ✓ Accueil d'une nouvelle équipe, le LERMI, sans personnel supplémentaire, que ce soit en technique ou appui administratif. Il y a une érosion des postes affectés ou créés sur Montpellier par rapport à la situation antérieure à Aix.
- ✓ La charge de travail des assistant(e)s est par ailleurs accrue du fait d'un alourdissement des procédures administratives et de la multiplication des projets de recherche sur ressource propres (alors que les outils informatiques sont inadaptés). Cette évolution pèse déjà très lourd sur les agents et génère des tensions entre les services (que les projets de réorganisation ne sont pas encore prêts d'apaiser).
- ✓ L'entretien des véhicules de services et des bâtiments n'est plus assuré. Il reposait ces derniers mois sur du personnel temporaire ou à temps partiel en fin de contrat. Ces problèmes d'effectif à la Logistique ont pesé lourd sur la qualité du suivi des travaux engagés simultanément dans le bâtiment Confluences et à la Maison de la télédétection. Alors que les représentants du personnel en place n'ont eu de cesse d'alerter la direction générale sur les nuisances et les risques encourus.
- ✓ Après un an de fonctionnement, le bilan sur les actions décidées en CHSCT local est encore mitigé. Les représentants des personnels ne sont pas associés suffisamment en avance et les décisions prises en CHSCT tardent parfois à être mises en œuvre. Pourtant, des thématiques très importantes pour les personnels sont discutées dans ces instances (sécurité et qualité de vie au travail, prévention des risques psycho sociaux...)

Nos revendications :

- ✓ une meilleure prise en compte des alertes, avis et demandes des représentants du personnel tant par la direction régionale que par celles des unités
- ✓ l'écoute des représentants du personnel en amont de toute décision de réorganisation des services généraux ou d'appui, des équipes de recherche et du fonctionnement financier du centre
- ✓ une vigilance accrue en matière de suivi de l'emploi contractuel avec l'objectif que les demandes de postes permanents correspondent aux besoins remplis de façon récurrente par des contractuels et, à l'inverse, que le nombre de contractuels corresponde aux capacités d'encadrement en permanents.
- ✓ une consultation du personnel sur le nouveau modèle économique et sa mise en œuvre dans les unités pour ne pas fragiliser, mais favoriser, la solidarité dans les équipes
- ✓ un rôle renforcé pour les CHSCT, avec un contrôle de la mise en œuvre des décisions, de manière à ce qu'ils jouent leur rôle de contre-pouvoir et puissent agir efficacement pour la sécurité et la santé du personnel

Votre liste SNTRS-CGT Irstea : représentative et déterminée !



De gauche à droite : Augustin Luxin (TR, G-EAU), Christelle Gramaglia (CR, G-EAU), Cyril Dejean (IE, G-EAU), Thomas Montaner (CDD, G-EAU), Pauline Bremond (IPEF, G-EAU), Kenji Ose (IE, TETIS), David Bastidon (TR, ITAP), Daniel Moura (TR, ITAP), Lætitia Guérin-Schneider (IPEF, G-EAU) et Serge Guillaume (IR, ITAP).

Donnez du poids à vos revendications :
votez SNTRS-CGT Irstea